

CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL-DE-LOIRE
ENQUETE DE SUIVI A 6 MOIS DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES CO-FINANCEES
PAR L'IEJ ET LE FSE

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE 2020 (VOLETS 1 & 2)

Présentation de l'enquête et de la méthode adoptée

Le questionnaire a été administré **par téléphone** en février/mars 2020 auprès de stagiaires sortis de formation entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019. Au total, **1382 répondants** ont participé à l'enquête, soit un **taux de réponse global de 49%**. Grâce aux quotas de passation et à un redressement statistique, les résultats ici présentés sont représentatifs de la population-mère.

L'enquête était constituée de deux volets :

- **Volet 1** : Participants âgés de moins de 26 ans sortant de formations cofinancées par le FSE et l'IEJ (725 répondants)
- **Volet 2** : Participants de tous âges sortant de formations cofinancées par le FSE (657 répondants)

Chiffres clés sur l'insertion à la sortie et 6 mois après la formation

Avant d'entrer en formation :

- 24 % des répondants du volet 1 n'avaient eu aucune expérience professionnelle contre **42 % qui avaient occupé un poste un CDD ou en CDI** et 34 % une activité occasionnelle.
- 20 % des répondants du volet 2 n'avaient eu aucune expérience professionnelle contre **58 % qui avaient occupé un poste un CDD ou en CDI** et 22 % une activité occasionnelle.

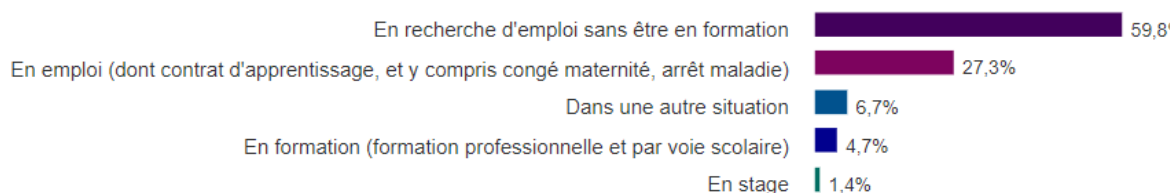
A la sortie de formation,

Volet 1 : 27% des participants ont déclaré être en emploi et 60% en recherche d'emploi. Les personnes en emploi à la sortie sont 35% à occuper un emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

A la sortie de formation, étiez-vous en ?

Réponses effectives : 725

Taux de réponse : 100,0%

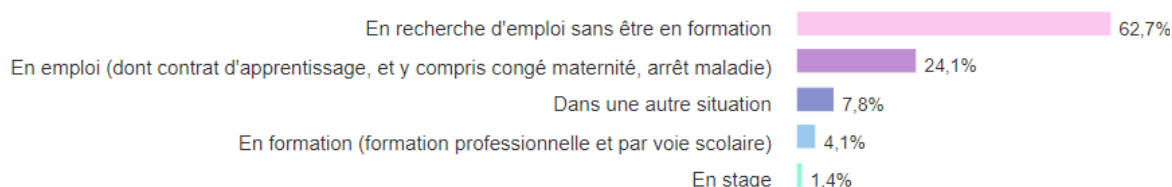


Volet 2 : 24% des participants ont déclaré être en emploi et 63% en recherche d'emploi. Les personnes en emploi à la sortie sont 38% à occuper un emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

A la sortie de formation, étiez-vous en ?

Réponses effectives : 657

Taux de réponse : 100,0%



6 mois après la formation,

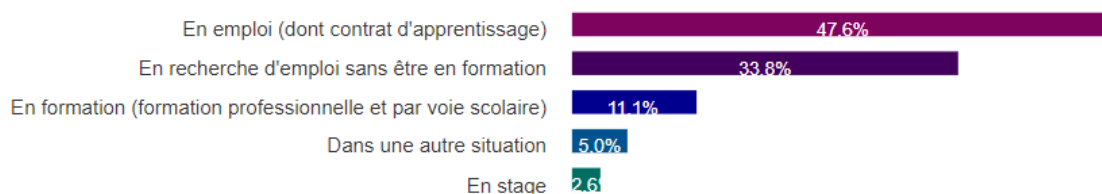
L'insertion dans l'emploi progresse favorablement puisque **48% des participants du volet 1 et 41% du volet 2 sont alors en emploi.**

Ils sont également plus nombreux à être en CDI ou CDD de plus de 6 mois (37% des personnes en emploi à 6 mois sur le volet 1 et 45 % sur le volet 2).

Six mois après votre formation, étiez-vous en ?

Réponses effectives : 725

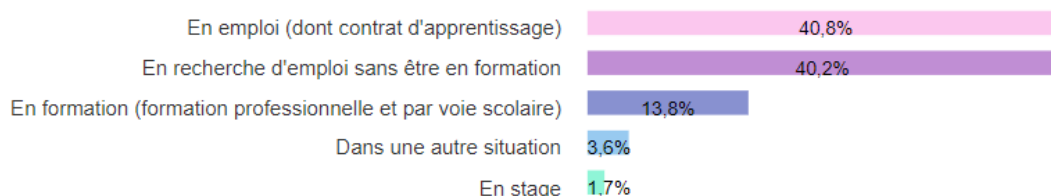
Taux de réponse : 100,0%



Six mois après votre formation, étiez-vous en ?

Réponses effectives : 657

Taux de réponse : 100,0%



58% des participants ayant bénéficié d'une formation qualifiante sur le volet 1 et 61% sur le volet 2 se trouvaient en emploi 6 mois après leur participation à la formation.

Contrairement à l'analyse de l'année 2019, il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes dans l'insertion dans l'emploi.

Par ailleurs, **plusieurs catégories de publics ont plus de facilités pour s'insérer dans l'emploi 6 mois après leur formation**. Cela concerne notamment :

- **Les participants les plus qualifiés sur le volet 1** : 63% des participants d'un niveau égal ou supérieur à bac +2 sont en emploi à 6 mois contre 43% des participants avec un niveau primaire ou secondaire premier cycle.
- **Les stagiaires issus de formations qualifiantes** : sur le volet 1, 58% sont en emploi à 6 mois contre 31% des stagiaires issus de formations d'insertion (respectivement 61% vs. 30% sur le volet 2).
- **Les participants non « défavorisés »** : sur le volet 1, 52% sont en emploi à 6 mois contre 42% des participants « non défavorisés »¹. Sur le volet 2, 44% des participants « défavorisés » sont en recherche d'emploi à 6 mois contre 34% des participants non défavorisés.



La différence de population interrogée entre les deux volets peut être une variable d'explication des différences de résultats : la population du volet 2 concerne en effet une grande majorité de stagiaires issus de formation d'insertion (62% contre 35% sur le volet 1), celles-ci étant plus propices à une suite de parcours en formations (tremplin vers une formation qualifiante notamment).

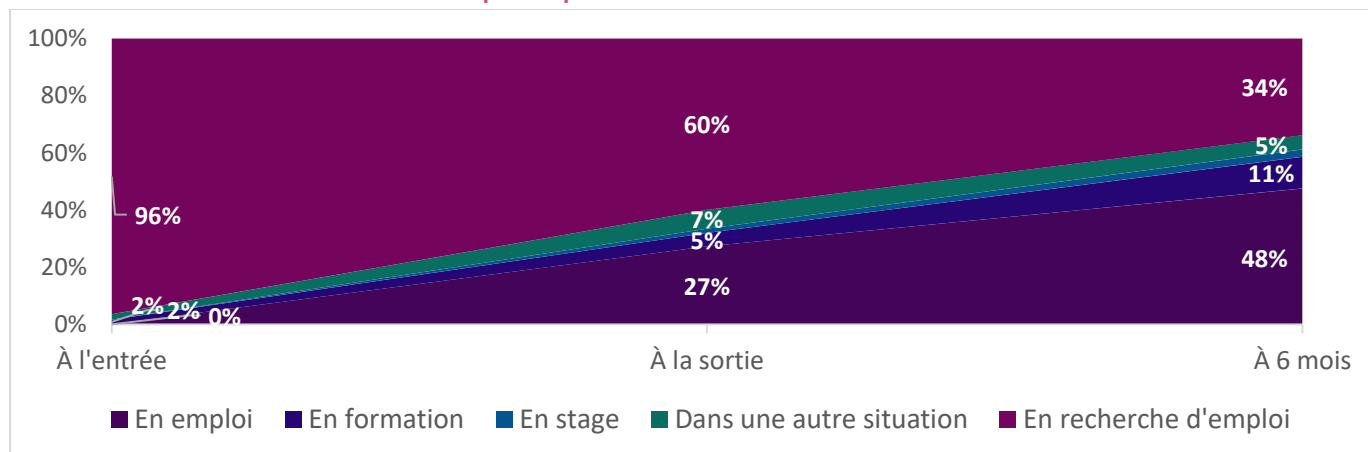
Chiffres clés sur l'évolution des situations

La progression de la situation des stagiaires entre la sortie et la situation à 6 mois montre une évolution favorable avec :

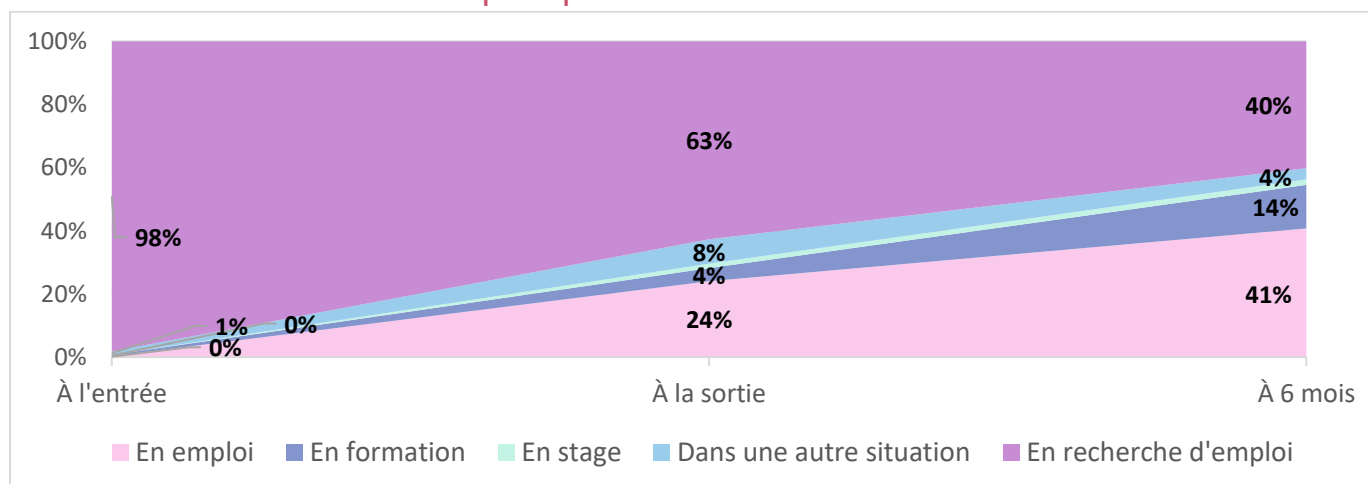
- Une progression de la part **des participants en emploi** : +21 points sur le volet 1 / +17 points sur le volet 2 ;
- Une progression de la part des participants en formation : +6 points sur le volet 1 / +10 points sur le volet 2 ;
- Une **diminution très significative de la part des participants en situation de recherche d'emploi** sans être en formation : -26 points sur le volet 1 / -23 points sur le volet 2.

¹ Sont considérés comme participants « défavorisés » les personnes qui vivent dans une famille monoparentale ou dans un ménage où personne ne travaille avec enfant(s) à charge, les personnes étrangères ou migrantes, les personnes handicapées, les personnes titulaires d'un niveau primaire non terminé, les personnes SDF ou en situation d'exclusion du logement, les allocataires des minima sociaux, et les personnes venant de zones rurales revitalisées.

Volet 1 : Evolution de la situation des participants



Volet 2 : Evolution de la situation des participants



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.

Chiffres clés sur la qualité des offres d'emploi à la sortie

5

A la sortie de la formation, **32,4% des participants du volet 1 et 31,3% du volet 2 ont reçu une ou plusieurs propositions d'emploi, de formation, de stage ou d'apprentissage**. Il s'agissait d'une offre d'emploi dans 73,9% des cas sur le volet 1, dans 74,5% des cas sur le volet 2.

Ces offres sont jugées de « bonne qualité² » dans 64% des cas sur le volet 1 et 48% sur le volet 2, de qualité moyenne dans 33% des cas sur le volet 1 et 45% sur le volet 2.

Dans la majorité des situations, l'offre d'emploi reçue à l'issue de la formation concernait un poste à temps complet (86 % sur le volet 1 / 66 % sur le volet 2), à un niveau de qualification égal ou supérieur à la formation suivie (86% sur le volet 1 / 73% sur le volet 2) et dans le domaine de la formation suivie (85% sur le volet 1 / 79% sur le volet 2). En revanche, il s'agissait moins souvent d'une offre d'emploi en CDI (34% sur le volet 1 / 35% sur le volet 2) et avec une rémunération supérieure au SMIC (61% sur le volet 1 / 51% sur le volet 2).

Caractéristiques des offres d'emploi reçues	Volet 1	Volet 2
En CDI	33,7%	34,5%
A temps complet	86,4%	65,5%
Avec un salaire supérieur au SMIC	61,4%	50,9%
En lien avec la formation suivie	85,5%	79,2%
Correspondant ou supérieur au niveau de qualification	85,4%	73,0%
Correspondant aux attentes	81,1%	80,3%
% offre de bonne qualité	64,2%	48,2%
% offre de qualité moyenne	33,4%	44,6%

La qualité des offres d'emploi est globalement plus favorable aux sortants d'actions de formation qualifiantes : sur le volet 1, 71% des offres d'emploi reçues par ces derniers étaient de bonne qualité contre 40% pour les sortants d'une action d'insertion (respectivement 59% vs. 40% sur le volet 2).

Elle est également plus favorable aux hommes, 71% d'entre eux ayant reçu des offres de bonne qualité contre 53% pour les femmes sur le volet 1 (respectivement 70% vs. 55% sur le volet 2). En effet, pour les femmes, il s'agit notamment d'offres d'emploi à temps complet dans 75% des cas sur le volet 1 contre 93% pour les hommes (respectivement 53% et 84% sur le volet 2) ; et d'offres avec un salaire supérieur au SMIC dans 48% des cas sur le volet 1 contre 69% pour les hommes (respectivement 38% et 69% sur le volet 2).

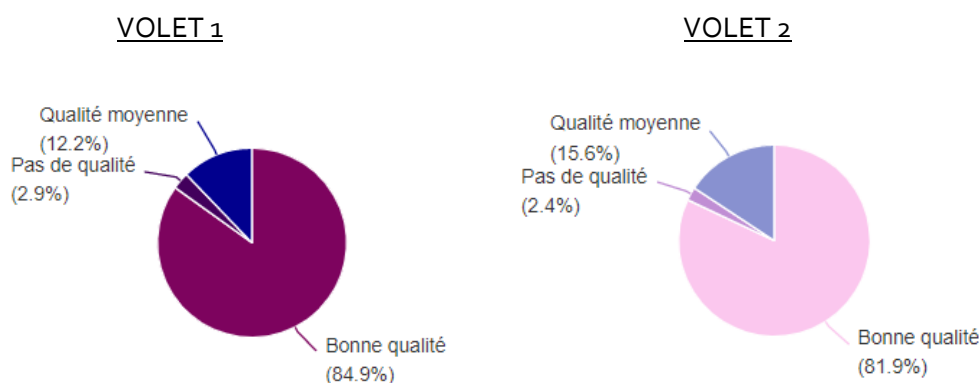
² Sont considérées comme étant de « bonne qualité » les offres d'emplois qui répondent au moins à deux des trois critères suivants : en CDI, à temps complet et avec un salaire supérieur au SMIC et qui correspondait aux attentes des participants.

Pour rappel, 48% des participants du volet 1 et 41% de ceux du volet 2 sont en emploi à 6 mois.

Les emplois occupés 6 mois après la formation présentent les caractéristiques suivantes :

- Il s'agit d'un emploi à temps complet dans 76% des cas sur le volet 1 / 72% sur le volet 2.
- Il s'agit d'un emploi procurant un revenu mensuel net entre 1 000 et 1 500 euros dans 49% des cas sur le volet 1 (49% sur le volet 2) et dans 25% (respectivement 29%) moins de 1000 euros.
- Cet emploi correspond ou est supérieur à leur niveau de qualification dans 78% des cas sur le volet 1 / 76% sur le volet 2.
- Il est en lien avec la formation suivie dans 63% des cas sur le volet 1 / 58% sur le volet 2.

Le croisement de ces différentes variables permet de calculer un « score » de qualité de l'emploi occupé : au total, 85% des participants du volet 1 (82% sur le volet 2) en emploi 6 mois après leur formation disposaient d'un emploi de bonne qualité.



On n'observe **pas de différence significative sur la qualité de l'emploi occupé à 6 mois selon le type de formation suivie** quel que soit le volet. Cependant, **la part du temps partiel étant plus importante chez les participants sortant d'une formation d'insertion** (80% des participants de formation qualifiante à temps complet contre 64% des participants à une formation d'insertion sur le volet 1 / 74% vs 63% sur le volet 2), **leur salaire est plus fréquemment inférieur à 1000€** (76% des participants de formation qualifiante avec un salaire supérieur à 1000 € contre 56% des participants à une formation d'insertion sur le volet 1 / 73% vs 56% sur le volet 2) et le **lien avec la formation suivie moins évident également** (69% des participants de formation qualifiante ont un emploi en lien avec la formation suivie contre 39% des participants à une formation d'insertion sur le volet 1 / 68% vs 44% sur le volet 2).

On n'observe pas non plus de différence significative entre hommes et femmes sur la qualité globale de l'emploi occupé à 6 mois. Cependant, **la part du temps partiel est plus importante chez les femmes** (66% des femmes à temps complet contre 84% des hommes sur le volet 1 / respectivement 57% contre 83% sur le volet 2) et **leur salaire est plus fréquemment inférieur à 1000€** (60% des femmes avec un salaire supérieur à 1000 € contre 79% des hommes sur le volet 1 / respectivement 55% contre 76 % sur le volet 2).